UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1895-1896

RAPPORT

SUR LES CONCOURS DES PRIX

NOTICE SUR LES PRIX DE FONDATIONS

MELUN
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1896

UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1895-1896

RAPPORT

SUR LES CONCOURS DES PRIX

NOTICE SUR LES PRIX DE FONDATIONS

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1896

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. G. PLANCHON, Directeur, ✠, ✿ I.
A. MILNE-EDWARDS, Assesseur, Membre de l'Institut, O. ✠, ✿, I.
E. MADOULÉ, Secrétaire, ✿ I.

PROFESSEURS

MM. A. MILNE-EDWARDS, O. ✠, ✿, I., Membre de l'Institut	Zoologie.
PLANCHON, ✠, ✿ I.	Matière minérale.
RICHE, O. ✠, ✿ I.	Chimie minérale.
JUNGFLEISCH, ✠, ✿ I.	Chimie organique.
LE ROUX, O. ✠, ✿ I	Physique.
BOURGOIN, O. ✠, ✿ I ; BOURQUELOT, ✿ I., *chargé de cours.*	Pharmacie galénique.
BOUCHARDAT, ✿ I.	Hydrologie et minéralogie
MARCHAND, ✿ I.	Cryptogamie.
PRUNIER, ✿ I	Pharmacie chimique.
MOISSAN, O. ✠, ✿ I, Membre de l'Institut	Toxicologie.
GUIGNARD, ✠, ✿ I, Membre de l'Institut	Botanique.
VILLIERS-MORIAMÉ, ✿ I.	Chimie analytique.

Directeur et professeur honoraire : M. CHATIN, Membre de l'Institut, O. ✠, ✿ I.
Professeur honoraire : M. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. C. ✠, ✿ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM LEIDIÉ, ✿ I.	MM. D. BERTHELOT, ✿ A.
GAUTIER, ✿ A.	OUVRARD, ✿ A.
BOURQUELOT, ✿ I.	RADAIS, ✿ A.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. GRIMBERT :	1re année	Chimie.
LEXTREIT, ✿ I :	2e —	—
PERROT, ✿ A		Micrographie.
QUESNEVILLE, ✿ I.		Physique.

Bibliothécaire : M. DORVEAUX, ✿ A.

L'Assemblée de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris s'est réunie le 16 juillet 1896, dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Planchon, Directeur, à l'effet d'entendre la lecture et de procéder à la discussion des rapports présentés par les jurys des divers concours qui ont eu lieu pour l'obtention des prix à décerner par l'École en 1896.

A la suite du compte rendu de ses opérations fait par chaque commission, l'Assemblée, délibérant sur les propositions qui lui étaient soumises, a arrêté la liste des lauréats des prix accordés par l'État, des prix de *Travaux pratiques* et des prix de *Fondations*.

Sa décision a été approuvée par décision ministérielle du 2 septembre 1896.

L'Assemblée avait, en outre, désigné M. Ouvrard, agrégé pour présenter le rapport général annuel sur la tenue et les résultats desdits concours. Ce document a été lu et approuvé dans la réunion plénière du 12 novembre. L'Assemblée en a voté l'impression à la suite du Palmarès de 1896.

La remise des prix et médailles aux lauréats réunis a été faite, en séance privée, par M. le Directeur, assisté de M. Madoulé, Secrétaire de l'École, qui a proclamé les noms des étudiants désignés ci-après :

PALMARÈS

des prix décernés aux lauréats de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, à la suite des Concours de l'année scolaire 1895-1896.

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

1er Prix (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. Jooss (Frédéric), né le 28 septembre 1872, au Hâvre (Seine-Inférieure).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Dumesnil (Ernest), né le 17 février 1874, à Sainte-Geneviève-les-Gagny (Eure).

Citations honorables :

M. Goris (Albert) ; *ex æquo* MM. Patrouillard (Edmond), Yvon (François).

DEUXIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'argent. — 75 francs de livres).

M. Lang (Charles-Louis-Émile), né le 7 novembre 1873, à Étobon (Haute-Saône).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres.)

M. Guéguen (Fernand), né le 25 juillet 1872, à Loudéac (Côtes-du-Nord).

Citation honorable :

M. Guillaume (Georges).

TROISIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'or de 300 francs).

M. Gesteau (Jules), né le 3 mai 1871, à Gorron (Mayenne).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

Non décerné.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE GÉNÉRALE

Médailles d'argent :

M. Goris (Albert-Ernest), né le 30 juillet 1874, à Catillon (Nord), *déjà nommé*.

M. Blin (Louis-Alfred), né le 7 mars 1873, à Théron (Eure-et-Loir).

Citations honorables :

Ex æquo, MM. Lambert (Jean), Autier (Georges); MM. Richard (Camille), Jouen (Eugène).

DEUXIÈME ANNÉE

PHYSIQUE

Médaille d'argent ;

M. Hubac (Henri-Frédéric), né le 11 octobre 1863, à Toulon (Var).

Citation honorable :

M. Sorel (Jules).

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

MICROGRAPHIE

Médailles d'argent :

M. Harlay (Victor-André), né le 1er juin 1872, à Charleville (Ardennes).

M. Doucet (Jean-Georges), né le 31 mars 1868, à Paris.

Citations honorables :

MM. Boulommier (Henri) ; *ex æquo* Deligny (Maurice), Jahandiez (Georges).

CHIMIE ANALYTIQUE

Médailles d'argent :

M. Lahaye (Raphaël-Alfred), né le 10 juin 1871, à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne).

M. Lacoste (Michel), né le 11 juillet 1869, à Castet (Basses-Pyrénées).

Citations honorables :

MM. Pinard (Pierre) ; *ex æquo*, Barrache (Jean), Hérissey (Henri).

PRIX DE FONDATION

Prix Menier (600 francs. — Médaille d'argent).

M. Harlay (Victor-André), né le 1er juin 1872, à Charleville (Ardennes), *déjà nommé.*

Prix Laroze (500 francs).

Par suite du classement *ex æquo* de deux candidats, le jury a partagé ce prix par moitié entre :

M. Defacqz (Paul-Édouard), né le 30 juin 1867, à Eu (Seine-Inférieure), qui recevra 250 francs ;

M. Delépine (Stéphane-Marcel), né le 19 septembre 1871, à Saint-Martin-le-Gaillard (Seine-Inférieure), qui recevra également 250 francs.

Prix Laillet (500 francs).

M. Gesteau (Jules), né le 31 mai 1871, à Gorron (Mayenne), *déjà nommé*.

Prix Lebeault (500 francs).

M. Guillaume (Paul), né le 2 octobre 1872, à Virey-sous-Bar (Aube).

Prix Desportes (558 francs.)

M. Boulommier (Henri), né le 4 janvier 1873, à Vendôme (Loir-et-Cher), *déjà nommé*.

Prix Henri Buignet.

1er Prix (600 francs).

M. Brunel (Léon), né le 10 juin 1872, à Paris.

2e Prix (400 francs).

Mlle Napias (Louise), née le 13 février 1873, à Paris.

Rapport de M. Ouvrard, *agrégé*,

SUR LES CONCOURS DES PRIX.

Messieurs,

Je viens m'acquitter de la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier, en vous présentant le rapport d'ensemble sur les concours des prix et des médailles pendant l'année 1895-96.

Ce résumé est, en quelque sorte, le bilan des progrès accomplis par les meilleurs de nos élèves; c'est aussi un encouragement pour les maîtres qui y voient les fruits de leur enseignement et le résultat de leurs efforts.

Avant de vous en exposer les détails, je tiens à faire constater que la moyenne des concours des travaux pratiques et des prix de l'École est toujours aussi élevée que par le passé, et que si le nombre des concurrents pour les prix de fondation n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le souhaiter, il y a, depuis quelques années, une tendance marquée des candidats pour les recherches personnelles.

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

Parmi les candidats inscrits, sept ont pris part aux diverses épreuves du Concours.

Les questions proposées par le jury ont été les suivantes:

1° Épreuve écrite.

Chimie. — *Dissociation; Étude du phosphore.*
Physique. — *La loupe.*
Botanique. — *La germination.*

2° Épreuve orale.

Dissertation de 10 minutes sur le sujet qui suit:
Iode; préparation, propriétés, usages, essais.

3° Épreuve pratique.

Analyse qualitative d'un mélange renfermant: 1° chlorure d'antimoine; 2° acide arsénieux; 3° sulfate de zinc.

Reconnaissance de 25 plantes fraîches.

Deux candidats, MM. Dumesnil et Jooss, étant arrivés *ex-æquo* à la fin des épreuves, le jury a dû, pour les classer, leur faire subir une épreuve supplémentaire.

Celle-ci a donné le premier rang à M. Jooss.

Le jury a accordé:

Le *premier prix* à M. Jooss, avec 70,80 pour 100.

Le *second prix* à M. Dumesnil, avec 67,50 pour 100.

Une *première mention* à M. Goris, deux *secondes mentions* à MM. Patrouillard et Yvon.

DEUXIÈME ANNÉE

Sur neuf candidats inscrits, six ont remis une copie et quatre ont pris part à toutes les épreuves.

Première épreuve écrite.

Les deux sujets donnés à traiter étaient:

Chimie organique. — *Hexoaldoses et hexocétoses.*

Matière médicale. — *Cacao et kola.*

Cinquante points étaient affectés à chacune des deux questions.

Deuxième épreuve.

Reconnaissance de 30 échantillons de matière médicale et de 10 plantes fraîches avec dissertation sur l'anis vert.

Quarante points étaient attribués à la reconnaissance et dix points à la dissertation.

Troisième épreuve.

Elle se composait de deux parties :

1° *Analyse qualitative d'un mélange contenant trois bases combinées à un même acide.*

2° *Dosage d'acide chlorhydrique par la méthode des pesées.*

Vingt-cinq points étaient affectés à chacune des deux parties de l'épreuve.

Le jury a accordé :

Le *premier prix* à M. Lang, avec 134 points 3/4 sur 200.

Le *second prix* à M. Guégen, avec 133 — 1/2 —

Une *mention honorable* à M. Guillaume (Georges), avec 124 points 1/2 sur 200.

TROISIÈME ANNÉE

Sur cinq candidats inscrits, trois ont été jusqu'au bout du concours.

Première épreuve.

La première épreuve a consisté en une composition écrite sur les sujets suivants :

Pharmacie et toxicologie. — *Alcaloïdes des quinquinas.*

Zoologie. — *Organisation et classification des poissons.*

Deuxième épreuve.

La deuxième épreuve comprenait deux parties : 1° *Recherche toxicologique d'éléments anormaux contenus dans un vin (cuivre, acide borique, ou salicylique).*

2° *Détermination de l'état hygrométrique.*

Troisième épreuve.

Reconnaissance de 20 médicaments composés, de 20 animaux et d'une substance minérale.

Quatrième épreuve.

Épreuve orale sur un sujet de minéralogie: *le spath fluor*.

Le jury a accordé:

Le *premier prix* à M. Gesteau, avec 78 points sur 100.

Le jury n'a pas cru devoir décerner de second prix.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE GÉNÉRALE

Les vingt-cinq élèves ayant obtenu les meilleures notes dans le courant de l'année ont été désignés pour prendre part au concours définitif.

A la suite de ce concours, dont les épreuves comportaient l'analyse qualitative d'un mélange de sels et une préparation,

Le jury a accordé:

La *première médaille* à M. Goris, avec 256 points sur 296.

La *deuxième médaille* à M. Blin, avec 235 —

Des *citations honorables* à MM. Lambert et Autier (*ex-æquo*, 232 points), Richard (230 points) et Jouen (226 points).

DEUXIÈME ANNÉE

PHYSIQUE

Les élèves qui, pendant l'année, avaient obtenu pour leurs travaux pratiques une moyenne supérieure à 12, ont été seuls admis à subir l'épreuve définitive. Dix candidats remplissaient ces conditions, huit seulement se sont présentés.

L'épreuve pratique comprenait les opérations suivantes:

1° *Détermination de la pression atmosphérique au moyen du baromètre de Fortin.*

2° *Détermination de la densité d'un corps solide, soluble dans l'eau (chlorate de potasse).*

3° *Détermination d'un indice de réfraction au moyen du goniomètre de Babinet.*

En combinant les notes de ce concours, avec la moyenne de l'année,

Le jury a donné:

La *médaille* à M. HUBAC (64 points sur 80).

Une *citation honorable* à M. SOREL (62 points sur 80).

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

MICROGRAPHIE

Les prix de travaux pratiques de micrographie sont décernés d'après un ensemble d'épreuves qui comprennent:

1° La tenue du cahier de travaux pratiques et l'appréciation du travail de l'année (100 points).

2° Deux concours préparatoires effectués au cours de l'année scolaire et comprenant dans leur ensemble 50 points.

3° Un concours définitif qui prend, avec une cote de 50 points, une importance prépondérante sur chacun des deux autres.

Cette année, les épreuves définitives comportaient *l'étude histologique d'une tige de campanulacée* et de *l'organe femelle du Marchantia polymorpha.*

Douze candidats se sont présentés à ce concours.

Le jury a accordé:

La *première médaille* à M. HARLAY (avec 84 points sur 100).

La *seconde médaille* à M. Doucet (avec 74 points sur 100).

La *première mention* à M. Boulommier (avec 72 points sur 100).

La *deuxième mention* à MM. Deligny et Jahandiez (avec 66 points sur 100).

CHIMIE ANALYTIQUE

Seize candidats ont pris part au concours.

En combinant les notes de ce concours avec celles de quatre concours antérieurs, ainsi qu'avec les notes de travail,

Le jury a accordé :

La *première médaille* à M. Lahaye (avec 193 points sur 210).

La *deuxième médaille* à M. Lacoste (avec 189 points sur 210).

La *première mention* à M. Pinard (avec 184 points sur 210).

La *deuxième mention* à MM. Barache et Hérissey (avec 182 points).

PRIX DE FONDATIONS

Prix Ménier

Un seul candidat s'est présenté cette année pour le concours du prix Ménier : M. Harlay.

Le sujet proposé était : *Plantes de diverses familles fournissant l'orseille et le tournesol.*

Le candidat, après avoir défini les deux termes *orseille* et *tournesol*, a successivement étudié les lichens qui donnent l'orseille, et qui, actuellement, se rapportent presque exclusivement au genre *Roccella* ou *orseille de mer*. Il a passé aussi en revue ceux qu'on désigne sous le nom d'*orseilles de terre* : *lichen tartareux* de Suède, *parelle* d'Auvergne, *variolaria*, etc., dont l'usage est à peu près abandonné pour la production de l'orseille.

Passant ensuite à l'étude des *tournesols*, il a successivement signalé le tournesol en pains, provenant des lichens, les tournesols en drapeaux et particulièrement celui de Provence, préparé au Grand-Gallargues (Gard) au moyen de la maurelle (*chrozophora tinctoria*) des Euphorbiacées. Il y a joint l'étude de la matière colorante de la mercuriale, qui est du même ordre que celle de la maurelle.

Ce mémoire a demandé de nombreuses recherches bibliographiques, auxquelles l'auteur a ajouté quelques expériences personnelles. Des planches faites avec beaucoup de soin et de goût donnent l'aspect extérieur des plantes et leur structure intime.

Le jury a attribué 65 points sur 80 à ce mémoire.

L'épreuve de reconnaissance (40 substances et 10 plantes fraîches) avec dissertation de quelques minutes sur le ratanhia, a été excellente : elle a mérité au candidat la note 19 sur 20.

Le résultat total est donc de 84 points sur 100.

En conséquence, le jury a décerné le *prix* à M. Harlay.

Prix Laillet

Ce prix est attribué alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie.

Cette année, il était affecté à la Zoologie.

Sur six candidats inscrits, quatre se sont présentés pour subir les épreuves.

Les questions proposées ont été les suivantes:

1° Composition écrite: *Des ruminants (organisation et classification)*.

2° Épreuve orale: *Des tœnias.*

3° Épreuve pratique: *Reconnaissance de 20 animaux.*

Parmi les candidats, deux principalement se sont signalés à l'attention du jury, MM. Gesteau et Pinard.

L'ensemble de leurs épreuves a été satisfaisant et leur a valu les notes suivantes:

M. Gesteau 44 points sur 60.
M. Pinard 43 — —

Le jury a attribué le *prix* à M. Gesteau.

Prix Laroze

Trois concurrents ont envoyé des mémoires:

1° M. Baudran, pharmacien de 1re classe, a présenté: *Dosage des matières albuminoïdes dans le lait de femme.*

2° M. Delépine, pharmacien de 1re classe: *Mémoire sur quelques points d'analyse relatifs aux méthylamines et à l'ammoniaque, au dosage de l'azote et à celui du mercure et de l'iode dans les combinaisons iodomercurammoniées.*

3° M. Defacqz, élève inscrit à l'École de Paris: *Contribution à l'étude des caractères analytiques de quelques combinaisons du tungstène. Essais de séparation du tungstène avec le titane.*

M. Baudran indique dans son mémoire un procédé simple et rapide de dosage de la caséine, au moyen de l'acide trichloracétique, dont on se débarrasse ensuite, en le transformant en acide acétique, par ébullition en présence d'aluminium.

Le travail de M. Baudran est intéressant et mérite des éloges. Son auteur l'a exécuté dans une modeste officine de province, et n'a eu qu'un tort, c'est de se trouver en lutte avec des concurrents mieux armés et ayant l'avantage des ressources de nos laboratoires.

M. Delépine, après avoir montré comment on peut séparer les trois méthylamines par l'emploi du formol, dresse un tableau de leurs réactions caractéristiques, dont quelques-unes lui sont personnelles, et il indique un moyen de les différencier par leur transformation en picrates.

L'auteur expose ensuite ses vues théoriques sur les causes de pertes dans le dosage de l'azote des chloroplatinates par la méthode de Kjeldahl.

Enfin, dans la dernière partie de son travail, M. Delépine indique un moyen de procéder à l'analyse des composés iodomercurammoniés, en dosant, d'une manière élégante et simple, tous les éléments qui y entrent.

M. Defacqz passe d'abord en revue les réactions caractéristiques des tungstates alcalins, en précisant les conditions opératoires et en indiquant quelques modifications nouvelles qui assurent le résultat.

Puis il indique un certain nombre de réactions colorées d'une solution sulfurique, d'un composé quelconque du tungstène, avec les phénols, les alcaloïdes, etc.

Enfin, M. Defacqz indique un moyen simple et suivant lui très exact, de séparation du tungstène et du titane, opération analytique dont on connaît la difficulté.

Les deux mémoires de MM. Defacqz et Delépine sont très importants et jettent un jour nouveau sur les questions d'ana-

lyse d'un haut intérêt. Leurs mérites lui ayant paru égaux, le jury a décidé le partage du prix entre ces deux mémoires, en faisant observer qu'il n'entrait nullement dans ses intentions, par ce partage, de diminuer la valeur morale du prix qu'il accordait, mais bien au contraire de récompenser, autant qu'il était dans la mesure de ses moyens, les deux mémoires qui lui en paraissaient dignes.

Le jury partage le *prix* entre MM. Defacqz et Delépine.

Prix Lebeault

Ce prix était affecté cette année à la Pharmacie.

Quatre candidats ont pris part aux épreuves.

Les questions posées étaient les suivantes :

1° Composition écrite.

Pharmacie chimique : *Préparation et essai des éléments chimiques employés en pharmacie.*

Pharmacie galénique : *Essai des alcoolés.*

2° Épreuve pratique.

Reconnaissance de 10 médicaments chimiques et de 10 médicaments galéniques.

Le jury a accordé le *prix* à M. Guillaume (Paul).

Prix Henri Buignet

Ce concours comprend une épreuve unique consistant en une composition écrite dont le sujet était, cette année :

1° *Analyse spectrale.*

2° *Sirène.*

Trois candidats s'étaient fait inscrire ; deux seulement ont remis une composition.

La copie de M. Brunel contient une assez bonne description des instruments employés en spectroscopie et un exposé clair des résultats acquis dans cette branche de la physique. Quant à la seconde question, elle a été traitée d'une manière un peu trop sommaire.

La composition de Mlle Napias est nettement inférieure à celle de son concurrent pour la première partie; la seconde question est aussi fort sommaire.

En conséquence, le jury a accordé:

Le *premier prix* à M. Brunel.

Le *second prix* à Mlle Napias.

Prix Desportes

Ce prix est décerné chaque année à l'élève qui s'est le plus distingué dans les travaux de micrographie, les études de botanique générale, anatomie, organographie, physiologie et dans la connaissance des plantes.

Le concours comprend trois épreuves :

1° Travaux exécutés pendant l'année scolaire dans le laboratoire de micrographie (100 points); plus une épreuve spéciale avec rédaction et dessins (60 points).

2° Une composition écrite sur un sujet de botanique générale (60 points).

3° Détermination de 60 plantes choisies parmi les espèces médicinales usuelles, et celles de la flore française (60 points).

Un seul candidat, M. Boulommier, s'est présenté pour ce concours.

Pour la première partie, l'épreuve spéciale comportait l'étude d'une tige de Dioscoréacée indigène (*Tamus communis*).

La composition écrite comportait l'étude de la fleur des gymnospermes (organisation et développement). Le candidat a particulièrement bien traité cette question; et enfin la

reconnaissance de plantes a été brillamment soutenue par M. Boulommier qui s'est vu attribuer 59 points sur 60.

Le jury a décerné le *prix* à M. Boulommier, qui a obtenu 85 pour 100 du nombre total des points.

Tels sont, Messieurs, les résultats des concours de l'année scolaire qui vient de se terminer.

Ils nous montrent qu'il y a toujours, parmi les élèves de notre École, une élite excellente qui s'efforce de mettre à profit les enseignements qu'elle a reçus. Mais il est à regretter que cette élite ne soit pas plus nombreuse; je ne parle pas bien entendu, des médailles des travaux pratiques, dont les concurrents sont désignés par les notes obtenues au cours de l'année.

On peut toutefois se demander comment il se fait que, tandis que le nombre des élèves de l'École s'est accru d'une façon notable dans ces dernières années, le nombre des candidats aux prix de fondations est loin d'avoir suivi la même progression.

Serait-ce par indifférence ou excès de modestie de la part des élèves, ou bien parce que les prix auraient, à leurs yeux, perdu la valeur qu'ils avaient au début ?

A toutes les raisons que l'on peut supposer, il me semble qu'il convient de faire entrer en ligne de compte la cause suivante, si insuffisante qu'elle paraisse au premier abord.

On sait que les concours des prix ont lieu au moment de la période des examens de fin d'année. Un grand nombre d'élèves sérieux et qui se devraient à eux-mêmes de prendre place sur la liste des concurrents, n'ont en vue, pour l'instant, que le résultat de leur examen, qui acquiert aussitôt pour eux une importance prépondérante et leur fait négliger tout effort secondaire.

C'est ainsi que l'on a pu voir, à certaines années, heureu-

sement éloignées de nous, et qui je l'espère ne se représenteront pas, des prix non décernés faute de concurrents.

Ces tendances sont éminemment regrettables, parce qu'elles laissent bien des aptitudes inutilisées et qu'elles faussent les jugements que l'on peut porter sur la valeur moyenne des élèves.

Ces derniers devraient bien comprendre qu'il y va non seulement de leur intérêt, mais encore de l'honneur de l'École à ce qu'ils se présentent nombreux aux concours, et qu'il y a souvent plus de mérite à se rapprocher seulement du but, dans un concours chaudement disputé, qu'à obtenir un prix sans concurrents.

Et surtout, qu'ils n'oublient pas que, quel que soit le résultat final, les efforts qu'ils auront accomplis ne seront jamais perdus, quand bien même ils n'auraient eu d'autre effet que d'entretenir chez eux le goût de la science, qui seule peut maintenir la profession de pharmacien au rang qu'elle ne devrait jamais quitter.

NOTICE

SUR LES PRIX DE FONDATIONS

INSTITUÉS

PRÈS L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Prix Ménier

Par une lettre en date du 4 novembre 1859, M. Ménier, pharmacien-droguiste à Paris, offrait à l'École supérieure de Pharmacie un coupon de rente de 500 francs pour la fondation d'un prix spécial de matière médicale, à décerner annuellement sous son nom.

Un décret du 17 décembre 1859 autorisa l'École de Pharmacie à accepter cette fondation.

L'article 2 stipulait que, lorsque le prix ne serait pas attribué, les arrérages de la rente seraient capitalisés pour augmenter la valeur des prix à décerner les années suivantes.

En outre, un arrêté ministériel en date du 17 février 1866 autorisait l'École à décerner au lauréat du *prix Ménier* une médaille d'argent dont la valeur serait également prélevée sur les arrérages de la rente.

Par suite de ces dispositions et en vertu d'une décision ministérielle du 27 octobre 1877, la valeur annuelle du *prix Ménier* a été portée à 600 francs, plus une médaille d'argent.

Sont admis à concourir en vue de l'obtention dudit prix, les élèves ayant pris au moins quatre inscriptions dans une École supérieure de pharmacie ou six dans une École préparatoire, et les élèves en pharmacie justifiant au moins de deux années de stage régulier, soit dans les pharmacies civiles, soit dans les hôpitaux civils, militaires ou de la marine.

Le programme du concours comporte trois épreuves, parmi lesquelles une dissertation écrite en français ou mémoire sur un sujet d'histoire naturelle médicale donné chaque année par l'École. Ce mémoire doit être remis au secrétariat le 28 juin au plus tard.

Prix Laillet

Aux termes de son testament en date du 4 mars 1866, M. Laillet (Frédéric-Edmée), ancien pharmacien à Paris, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 20.000 francs pour la fondation de deux prix annuels d'une valeur de 500 francs.

Par décret du 20 avril 1876, le Ministre de l'Instruction publique était autorisé à accepter ce legs au nom de l'État.

Toutefois, en suite d'un jugement rendu par le tribunal de Pithiviers, le 7 janvier 1881, le montant dudit legs s'est trouvé réduit à la somme de 14.278 fr. 50.

La rente, qui ne dépassait pas 500 francs, fut appliquée, par arrêté du 24 mars 1882, à l'institution d'un prix annuel de même valeur, qui, sous la dénomination de son fondateur, devait être affecté alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie.

Le règlement qui détermine la nature des épreuves admet les seuls élèves de troisième année à concourir en vue de l'obtention du *prix Laillet*. Le concours est ouvert au mois de juillet.

Prix Laroze

Par un testament olographe du 20 avril 1868, M. Paul Laroze, ancien pharmacien, décédé à Paris le 27 février 1871, a légué à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs pour la fondation d'un prix annuel de 500 francs à décerner, sous son nom, au meilleur mémoire écrit en français, imprimé ou manuscrit, sur l'analyse

qualitative ou quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques.

Un décret en date du 31 janvier 1874 a autorisé l'acceptation du legs. L'assemblée des professeurs de l'École, aux termes d'un arrêté en date du 1er mai 1879, désigne chaque année la branche de la science dans laquelle les concurrents, qui devront être reçus pharmaciens de 1re ou de 2e classe, ou élèves inscrits dans une école supérieure de pharmacie de France, choisiront leur sujet.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat du 20 au 28 juin.

Prix Gobley *(biennal)*

M. Gobley, membre de l'Académie de médecine, ancien agrégé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décédé le 1er septembre 1876, léguait à ladite École, par un testament olographe en date du 28 novembre 1872, une rente annuelle et perpétuelle de 1.000 francs en 3 p. 100, exempte de tous frais, destinée à fonder, près cet établissement, un prix de 2.000 francs qui serait décerné, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur travail, soit sur un sujet proposé par l'École, soit sur un sujet quelconque se rattachant aux sciences pharmacologiques.

L'acceptation de cette fondation fut autorisée par décret du 26 juin 1877.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat au moment de l'inscription des candidats, du 20 au 28 juin.

Prix Lebeault

Par testament olographe en date du 22 octobre 1874, M. Lebeault (Joseph), pharmacien à Paris, décédé le 20 juin 1875, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, une somme de 10.000 francs, dont l'acceptation au nom de l'État fut autorisée par un décret du 8 février 1877, au profit de cet établissement.

Le décret stipulait que ladite somme serait placée en rente sur l'État 3 p. 100, et les arrérages affectés à la fondation d'un prix annuel (dont la valeur fut ultérieurement fixée à 500 francs par arrêté en date du 18 juillet 1877), qui serait décerné aux élèves de ladite école, à la suite d'un concours portant alternativement sur la Pharmacie et sur la Zoologie médicale.

Le concours a lieu tous les ans au mois de juillet; sont admis à y prendre part, dans les conditions déterminées par un règlement spécial, les élèves de deuxième année pour la Pharmacie, les élèves de troisième année pour la Zoologie.

Prix Desportes

M. Desportes (Eugène-Henri), membre de l'Académie de médecine, par un acte notarié en date du 3 décembre 1874, avait fait don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris d'un titre de rente de 700 francs (1) pour la fondation d'un prix annuel de pareille somme à décerner, après concours, à un élève de cet établissement.

L'acceptation de cette libéralité par le Ministre de l'Instruction publique, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 22 janvier 1875.

En outre, un arrêté en date du 14 juillet 1875, portant règlement du concours, disposait que le *prix Desportes*, consistant en une somme de 700 francs, qui pourrait être augmentée du montant des arrérages provenant de la valeur de prix non distribués antérieurement, serait décerné à l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de botanique générale, anatomie, organographie et physiologie et dans les connaissances des plantes. »

(1) Par suite des conversions successives de la rente 5 p. 100 sur l'État français, la valeur du *prix Desportes* a été réduite, à partir de 1895, à un produit annuel de 558 francs, somme qui est attribuée au lauréat.

Tous les élèves appelés à suivre, pendant l'année scolaire, les travaux pratiques de micrographie, sont admis à prendre part au concours, ouvert au mois de juillet.

Prix Henri Buignet

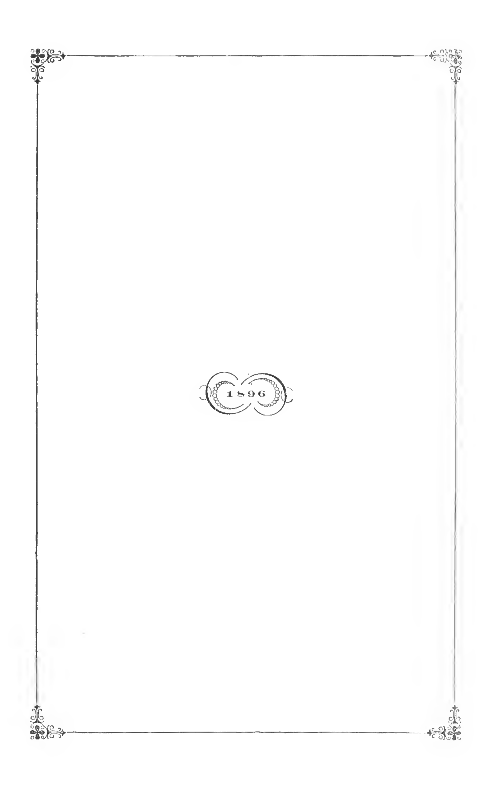
Par un acte notarié du 19 mai 1877, Mme Hallays (Amélie-Louise), veuve de M. Henri Buignet, en son vivant professeur de physique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, faisait donation à ladite École d'un titre de 1.000 francs de rente 3 p. 100 sur l'État français pour la fondation de deux prix annuels de Physique, l'un de 600 francs, l'autre de 400 francs, à décerner, après concours, à deux élèves de cet établissement, sous le titre de « *Prix Henri Buignet.* »

Un décret, en date du 18 juillet 1877, autorisa le Ministre de l'Instruction publique à accepter cette donation.

Les élèves qui ont suivi avec assiduité les manipulations de physique de l'année sont seuls admis à prendre part au concours, qui a lieu au mois de juillet.



MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE — 115 K.


1896